

Schweiz. Vereinigung der Feldtelegrafens- Offiziere und -Unteroftiziere

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Pionier : Zeitschrift für die Übermittlungstruppen**

Band (Jahr): **59 (1986)**

Heft 9

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

55^{ème} assemblée générale de l'Association suisse des officiers et sous-officiers du télégraphe de campagne

Le 30 mai dernier, s'est tenue à Neuchâtel la 55^{ème} assemblée générale de l'Association. La séance s'est déroulée à la salle du Grand Conseil neuchâtelois et a été relevée par la présence de Monsieur François Jeanneret, conseiller national, qui a présenté un exposé intitulé: «Défense nationale et défense générale.» Le div J. Biedermann nous adressa également son message dans lequel il lance un appel à l'esprit d'ouverture. Ces deux exposés sont publiés dans le présent Pionier.

Après les délibérations du matin, les 200 participants furent invités à un apéritif gracieusement offert par les autorités de la Ville.

Vers 13 h. 00, nous embarquons à bord du «Ville de Neuchâtel» pour le repas de midi et la croisière qui nous conduisit jusqu'au large de Grandson.

Bon nombre de participants ont saisi l'occasion pour nouer et entretenir des liens d'amitié et de camaraderie qui ne sont pas de vains mots au sein de notre association.

Rappelons que le rapport du président central fut publié dans le Pionier de juillet/août, tandis que le procès-verbal le sera dans l'édition d'octobre.

Plt Volery, préposé à la presse

Résumé de l'exposé de Monsieur François Jeanneret, conseiller national et président du Conseil de la défense sur le thème

«Défense nationale et défense générale»

Qu'est-ce que la défense générale?

La Suisse est un Etat. Tout Etat a une politique. La politique nationale comprend notamment la politique économique, la politique sociale, la politique étrangère, la politique des transports, etc.

Parmi celles-ci il y en a une qui est la *politique de sécurité*, soit l'ensemble des éléments qui définissent la conception selon laquelle notre pays veut demeurer libre et indépendant.

La politique de sécurité est un BUT.

La défense générale est un MOYEN. Ce moyen est au service de ce but.

La défense générale est l'organisation et la coordination des mesures et des moyens civils et militaires en vue d'atteindre les objectifs de la Confédération en matière de politique de sécurité.

La défense générale est le moyen qui doit permettre que reste valable l'article 2 de la Constitution fédérale, qui définit les principes auxquels la Confédération demeure fondamentalement attachée.

Elle n'est ni nouvelle, ni abstraite, ni révolutionnaire

La défense générale est la forme qu'a mise sur pied la Suisse, à la fin du 20^{ème} siècle, en vue d'organiser cette défense nationale qui fait partie de son histoire et de ses traditions.

Ce n'est pas une notion nouvelle, mais l'adaptation de réalités qui ont fait leur preuve à des situations et des circonstances qui se sont modifiées.

Elle n'est pas une conception théorique ou importée. Elle plonge profondément dans notre système de démocratie directe, de fédéralisme et d'armée de milice.

La défense générale n'est pas révolutionnaire mais elle procède d'une évolution naturelle. Si l'ancienne défense nationale s'est adaptée à une évolution du monde, le but pour lequel elle existe est toujours le même: *maintenir l'indépendance et la souveraineté du pays dans le cadre de ses libertés.*

La société a changé

La Suisse vit dans le monde et sa société a changé comme celle des autres pays, mais les constantes de ses institutions et sa farouche volonté de décider elle-même de son présent et de son avenir demeurent entières.

La menace elle s'est transformée; qu'il s'agisse de terrorisme, de nouvelles technologies ou de problèmes monétaires par exemple.

En cas de conflit ou de crise grave, la population civile serait aussi touchée si ce n'est plus que l'armée.

La place de la femme dans la société et dans la famille, son rôle dans les activités professionnelles, tout cela s'est profondément modifié d'où la place qu'elle est appelée à jouer dans la défense globale du pays.

Les cantons et les communes se sont habitués régulièrement à faire face à des situations extraordinaires, et leurs exécutifs comme leurs administrations sont aptes à s'organiser et à prendre des décisions pour que la communauté puisse vivre, voire survivre.

Guerres, crises ou catastrophes

Le temps n'est plus de guerres purement classiques opposant deux groupes de combattants sur un terrain précis.

La guerre peut être indirecte ou larvée

L'Etat peut être déstabilisé en dehors de toute déclaration formelle de guerre.

Une grave crise internationale peut avoir autant d'effets dévastateurs qu'un conflit armé. Une catastrophe naturelle ou due à l'absence de maîtrise des technologies modernes peut avoir des conséquences irréparables pour un pays.

L'armée doit être prête à faire face à la menace mais la menace prend des formes différentes.

L'armée n'est plus seule

Les expositions nationales de 1939 à Zurich et de 1964 à Lausanne montraient encore une Suisse dont l'essentiel de la défense nationale reposait sur l'armée. *CH 1991 devrait démontrer que la défense est devenue générale.*

L'armée demeure le pilier principal de la politique de sécurité, mais la menace est diffuse et le front peut se disséminer.

La politique étrangère, la protection civile, la défense nationale économique — pour ne citer que les plus importantes — sont d'autres composantes décisives de la défense générale.

Il faut dissuader, pour que l'ennemi n'ait pas la tentation de pénétrer sur notre territoire. Pour dissuader, il faut être crédible. *Pour être crédible, il faut être organisé.*

Le cas échéant il faut survivre, chacun concourant à sa place à l'existence de l'ensemble.

Comment cela fonctionne

Les principes de notre politique de sécurité reposent sur une conception. Elle est de 1973 et elle demeure toujours actuelle. Elle représente la philosophie helvétique qui est à la base de la défense générale.

Cette dernière est organisée sur le plan fédéral et sur le plan cantonal, au niveau civil et au niveau militaire, dans le cadre d'institutions professionnelles ou de milice. *C'est l'intégration profonde et régulière de ces éléments qui permettent à la machine de fonctionner.*

L'Office central de la défense seconde le Conseil fédéral; le Conseil de la défense est l'organe consultatif de celui-ci. En tout état de cause le Conseil fédéral dirige la défense.

Il en est de même au niveau des cantons qui ont mis sur pied des états-majors de conduite au service du Conseil d'Etat.

L'engagement des communes est également fondamental.

Il convient de tester la préparation de chacun. Cela se fait dans le cadre d'exercices au niveau national ou régional.

Les liens étroits entre l'administration civile et le service territorial de l'armée sont un facteur essentiel de coordination.

En guise de conclusion

La Suisse n'est pas un Etat policé. Pas plus qu'ils n'admettent que l'on touche à leur souveraineté, les Suisses ne veulent pas que l'Etat soit autre chose qu'au service des citoyens.

Mais ils doivent se préparer pour le cas où une situation de crise grave nécessiterait des mesures extraordinaires, et ceci que la sécurité de la Confédération soit touchée par une guerre, une crise internationale ou une catastrophe de grande ampleur.

C'est alors seulement chez nous que l'on admet un état de nécessité provisoire, qui exige la mise en place d'une organisation de coordination de tous les moyens civils et militaires au service d'un seul but:

La vie du pays et la survie dans la liberté.

Pour que cela fonctionne il convient que les acteurs soient instruits et que la machine soit rodée.

L'existence et la qualité de celle-ci sont d'abord une source de dissuasion, car nous aurions déjà perdu une partie de notre pari si l'ennemi franchissait nos frontières.

Exposé du div J. Biedermann

Appel à d'esprit d'ouverture

Monsieur le président,
Messieurs les représentants
des autorités politiques,
(Mesdames,) messieurs,

Chers camarades officiers et sous-officiers,
Je constate avec plaisir qu'avec l'Association Suisse des Officiers et sous-officiers du télégraphe de campagne on fait, au cours des années, un joli Tour-de-Suisse!

Ces dernières années, j'ai beaucoup apprécié vos invitations au Tessin. Mais je vous remercie également de votre sympathique appel sur les rives du Lac de Neuchâtel.

Je vous apporte les salutations et l'expression de la haute appréciation que fait mon office fédéral de votre engagement. Chaque jour nous avons l'occasion de reconnaître l'importance du travail que vous effectuez pour nous. Cette constatation, j'en suis sûr, vous fera plaisir.

En cette journée importante pour vos activités, je vous souhaite plein succès dans les matières que vous allez traiter. J'espère également que la croisière sera remplie d'occasions vous permettant d'approfondir vos amitiés mutuelles. (Maintenant, si vous me le permettez, je vais continuer dans ma langue maternelle.)
Einmal mehr darf ich zum Ausdruck bringen, wie sehr wir Ihre Arbeit im Verband der Armee-Übermittlungstruppen schätzen. In der Gradstruktur der Feldtelegraphen-Offiziere spiegelt sich diese Wertschätzung allerdings etwas verzerrt, wie Ihnen wohlbekannt ist. Deshalb sind wir auch daran, die Hierarchie zu überprüfen. Ich muss Sie jedoch um etwas Geduld bitten; denn im Hinblick auf die Einführung neuer Übermittlungsgeräte und Übermittlungssysteme in den Neunzigerjahren, bedürfen sämtliche Strukturen der Übermittlungstruppen einer Revision.

*Preisverleihung Schützenkönig hptm A. Notz
Le roi du tir cap A. Notz*

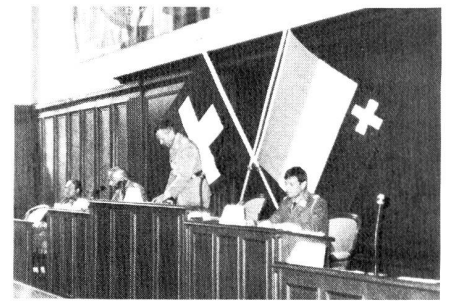


Das Vorhaben läuft bei uns unter dem Arbeitstitel «OST-90» — also «Organisation der Stäbe und Truppen für die Neunzigerjahre». In diesem Zusammenhang wird auch der FtuFtd einer eingehenden Analyse unterworfen und dabei selbstverständlich auch die Gradstruktur überprüft.

Heute feiern Sie Ihr 55. Vereinsjahr. Sie brauchen allerdings nicht bis zum Ersten zurückzudenken, um die immensen Veränderungen festzustellen, die das Fernmeldewesen — ob zivil oder militärisch — durchgemacht hat. Dies als Folge einer Umweltentwicklung, die wohl in jüngerer Zeit nicht immer ganz so verläuft, wie wir es uns wünschen. Sie als meine Fachspezialisten für die PTT-seitigen Aspekte unserer gemeinsamen Arbeit, ich als Übermittlungschef der Armee — wir haben beide dieselben Sorgen: Verbindungen zum Funktionieren zu bringen. Und das ist heute nicht mehr eine rein technische Arbeit. Je länger je mehr müssen wir unser Umfeld ins Auge fassen. Denn wir sind verwundbar geworden. Hochtechnisiert zwar und mit leistungsfähigen Mitteln — aber verwundbar.

Noch sind Fernmeldeinstallationen nicht zum aktuellen Ziel des Terrorismus geworden, noch ist es offiziell selten, dass Datenleitungen angezapft werden. Weitere Beispiele anzuführen, ist kaum nötig. Obwohl es keineswegs Schwarzmalerei wäre.

Hingegen müssen wir alle einsehen, dass wir Angriffsfläche bieten, dass wir im — wie er so schön genannt wird — «Zustand relativen Frie-



Hptm Hunkeler, Zentralpräsident, eröffnet die Sitzung

Le prés. central cap Hunkeler ouvre la séance

dens» mit Vielem rechnen, das uns sehr plötzlich abhandeln kommen könnte.

Wir erziehen uns laufend selber zu immer profunderen Spezialisten. Und verlieren dabei vielleicht die Fähigkeit des Generalisten zum Überblick über das Umfeld seiner Arbeit. Damit verkümmert eine der wertvollsten Fähigkeiten des Menschen: Sich unter völlig neuen Bedingungen schnellstens zu helfen zu wissen.

Wenn Sie mir diesen Appell gestatten: Helfen Sie mit, diese geistige Beweglichkeit bei der Arbeit zu bewahren! Trainieren Sie sich während Ihrer Dienstleistungen immer wieder selber, indem Sie auch nichtverlangte Alternativen überlegen, oder Nicht-Schulbuch-Lösungen vorschlagen.

Denn man wird uns vielleicht einmal wenig Zeit zum Überlegen lassen geben.

AFTT INFORMATIONS REGIONALES

Billet de Romanndie

Salut à nos camarades sous les drapeaux

Un salut à vous Mesdames et Messieurs sous les drapeaux pour prendre la relève dans les troupes de transmission.

Vous êtes proches de la «mi-temps» de cette période militaire.

Si vous êtes recrues vous connaissez bien le fonctionnement des appareils et le maniement dans le terrain débutera prochainement. Si vous avez un poste de commandement vous connaissez maintenant bien vos subordonnés... et vos limites.

Notre magazine vous parviendra en début de chaque mois. Si vous avez un message à faire paraître, ces colonnes vous sont largement ouvertes.

Bon service, bon travail; ces jours seront historiques dans votre vie et vous en parlerez dans de très très nombreuses années en citant mille et une anecdotes.

Merci de travailler dans les troupes de transmission.

Ph. Vallotton

Nouvelle section AFTT Valais-Chablais

La grande famille de l'Association Fédérale des Troupes de Transmission compte une nouvelle recrue: la section Valais-Chablais.

Vendredi 20 juin 1986, à Saint-Maurice, la section a été officiellement fondée avec à sa tête le comité minimum suivant: App Pierre-André Chapuis de Morcles (président), App Urs Stadelmann de Lavey-Village (secrétaire), App Georges Cholet de Collonges (caissier), Adj Sof Hans Fässler d'Aigle (délégué auprès du

comité central) et Cpl Jean-Rudolph Thoenen (vérificateur des comptes).

Cette section dont le secteur d'activité s'étend de Villeneuve — une partie du Pays d'En-Haut — Chablais vaudois et valaisan, au reste du canton du Valais, est parrainée par la section vaudoise représentée à l'assemblée constitutive par son président Philippe Vallotton et son secrétaire Pierre Emery.

La section sera officiellement reconnue lorsqu'elle aura été traitée par la prochaine assemblée des délégués.

Un peu d'histoire

Depuis trois ans, la section Valais-Chablais est en gestation. Elle est principalement due à Pierre-André Chapuis qui anime depuis plusieurs années le cours pré militaire de radio à Saint-Maurice. Avec cette nouvelle section AFTT, les jeunes pourront ainsi continuer leur formation.

La section possède un local à Lavey-Village, à la Villa Clélias. Il est en cours d'aménagement. Il pourra recevoir la station radio pour les contacts bi-mensuels. Ce sera également un lieu de rencontre et de cours.

Une assemblée en octobre

Une assemblée générale extraordinaire est prévue pour le mois d'octobre prochain. Elle permettra de désigner les postes définitifs sui-

La rédaction PIONIER félicite la nouvelle section et salue les camarades valaisans avec les meilleurs vœux.

Heidi et Walter Wiesner